



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Fax : 02 43 02 98 70  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :  
Claude Guioullier,  
Nathalie Houdayer.

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016



## Aide à domicile

### Une fédération alerte sur « l'extrême gravité de la situation »

Réunis en congrès le 15 juin 2016, les adhérents de la fédération Adessadomicile alertent, « *une fois encore* », les pouvoirs publics sur « *l'extrême gravité de la situation* » des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) : « *Les missions de prévention et d'accompagnement social auprès des familles, des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap ne peuvent plus être réalisées dans le respect des personnes aidées et des salariés. La récurrente recherche du moins-disant, la non reconnaissance des prix de revient, et la non prise en compte de la plus-value sociale du soutien à domicile organisé par les professionnels prestataires de la Branche de l'aide à domicile, ne permettent plus aux SAAD d'être des acteurs de premier plan* ».

La fédération Adessadomicile va jusqu'à évoquer une « *maltraitance administrative et financière* » de la part des pouvoirs publics qui « *n'apportent toujours pas de réponses aux questions de reconnaissance de coûts* » et qui « *repoussent sans cesse les vraies réponses* »...

En y associant si possible les autres fédérations professionnelles, Adessadomicile envisage diverses actions de communication, de sensibilisation, de lobbying...



## Société

### Les 18-24 ans à la loupe d'une enquête nationale L'aide des parents varie selon le milieu social

Fin 2014, la Drees <sup>(1)</sup> et l'Insee ont conjointement mené une enquête nationale sur les ressources des jeunes de 18 à 24 ans. L'objectif était d'identifier l'ensemble des ressources dont disposent les jeunes adultes pour vivre.

La Drees et l'Insee ont interrogé 5 800 jeunes (dont environ un millier résidant en communauté : cité universitaire, internat, foyer de jeunes travailleurs...), ainsi que 6 300 parents. Dans 5 200 cas, à la fois un jeune et l'un de ses parents ont répondu à l'enquête. L'étude est représentative de tous les 18-24 ans résidant en France (hors Mayotte). La Drees a publié les « *premiers résultats* » dans [Études & Résultats n° 965 de juin 2016](#) (6 pages) et l'Insee, avec le même contenu, dans [Insee Première n° 1603 de juin 2016](#) (4 pages).

Les jeunes de 18-24 ans poursuivent majoritairement leurs études (49 %). Ils ont un emploi (30 %) ou alors sont en chômage ou inactifs – hors études (21 %). L'enquête révèle que 57 % des jeunes de 18-24 ans vivent de façon permanente chez leurs parents. Ce serait une « *proportion parmi les plus faibles d'Europe* ». Le taux varie de 50 % (ceux effectuant des études) à 75 % (jeunes au chômage ou en inactivité – hors études). Pour les jeunes ayant un emploi, la Drees et l'Insee enregistrent un taux intermédiaire de 57 %.

**Insee Première**  
N° 1603  
Juin 2016

Les principales ressources des 18-24 ans  
Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes

PDF

Adobe

Les jeunes sur dix sont aidés financièrement par leurs parents

Le taux varie de 50 % (ceux effectuant des études) à 75 % (jeunes au chômage ou en inactivité – hors études).

(1) – Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

Nouveautés  
ou mises à jour  
[www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)



La rubrique « Publications » s'est enrichie d'une nouvelle entrée : « Guides et répertoires en Mayenne » (accessible également directement à partir de la page d'accueil). On y retrouve le Répertoire des ressources documentaires au CÉAS, le Guide d'accès au(x) droit(s) en Mayenne, un Répertoire des acteurs gérontologiques en Mayenne... et aussi, réalisée par le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (Riam 53), une plaquette sur les acteurs mayennais, professionnels ou bénévoles, de la prévention, de l'accompagnement et des soins en addictologie.



## 70 % des jeunes sont aidés par leurs parents

Plus des deux tiers des 18-24 ans reçoivent une aide financière régulière de leurs parents, « sous forme d'un versement monétaire ou d'une participation à leurs dépenses ». Le taux va jusqu'à 90 %, en l'occurrence pour les jeunes en cours d'études.

En moyenne, l'aide reçue de leurs parents par les jeunes s'élève à 250 euros par mois. Le montant est nettement plus élevé pour les jeunes en cours d'études (330 euros), et plus encore, parmi ceux-ci, pour ceux qui n'habitent plus chez leurs parents, ou même partiellement (510 euros).

L'aide des parents varie selon le milieu social. Ainsi, pour les jeunes en cours d'études, 96 % des enfants de cadres ou de professions libérales reçoivent un soutien financier régulier, contre 83 % pour les enfants d'ouvriers, et ils perçoivent en moyenne 450 euros par mois, contre 220 euros pour les enfants d'ouvriers.

Au-delà des apports financiers réguliers chaque mois, 46 % des jeunes adultes sont affiliés à la complémentaire santé de leurs parents et 20 % assurent leur véhicule sur le contrat d'un de leurs parents. Il faut également ajouter les aides ponctuelles « aux montants parfois élevés » (inscription dans un établissement d'enseignement, permis de conduire, acquisition d'un véhicule, etc.).

La Drees et l'Insee s'intéressent aussi aux rémunérations des jeunes ayant un emploi, aux jeunes en cours d'études et qui travaillent, enfin aux revenus sociaux que les jeunes adultes peuvent percevoir quand ils n'habitent plus chez leurs parents.

## À vos agendas

### Le 7 juillet, à Évron Commerces et numérique, comment l'Europe s'engage ?

Le jeudi 7 juillet, à 20 h, salle des Quatre-Vents, rue du Prés, à Évron, la Maison de l'Europe en Mayenne organise, en partenariat avec la communauté de communes des Coëvrons, une conférence-débat sur : « Commerces et numérique, comment l'Europe s'engage ? »

Olivier Coppens, attaché économique à la représentation de la Commission européenne présentera les engagements de l'Union européenne en matière de numérique. Plusieurs acteurs locaux témoigneront sur des projets révolutionnaires (application mobile, caisse enregistreuse digitale...).

Entrée gratuite.

Renseignements : 02 43 67 22 70 / [centre-doc@maison-europe-mayenne.org](mailto:centre-doc@maison-europe-mayenne.org).

Commerces et numérique, comment l'Europe s'engage ?

Jeudi 7 Juillet 2016  
À 20h00  
Salle des Quatre Vents  
(Rue des Prés, 53600 Evron)

Contact : La Maison de l'Europe en Mayenne  
43, quai Gambetta 53000 LAVAL / 02.43.67.22.70  
Maison de l'Europe en Mayenne  
@MaisonEurope53



« Oublier l'histoire des mots, que l'orthographe révèle si bien, revient à renoncer à une partie de nous-mêmes. À bien des égards, le monde risque de devenir bipartite : d'un côté, les riches de mots qui auront appris le latin ou le grec et orthographieront correctement ; de l'autre côté, les pauvres de mots qui flotteront parmi les signes, en subissant le joug humiliant de ceux qui parleront et penseront à leur place. Il ne s'agit pas de misère économique, mais de misère linguistique. Or, je pense qu'à l'école de la République tous les élèves peuvent être également riches de mots, à condition qu'on choisisse de leur donner les bons sans les avoir défigurés. »

Cécile Ladjali, écrivaine, professeure agrégée de lettres dans le secondaire, chargée de cours à la Sorbonne Nouvelle,  
« Oublier l'histoire des mots, c'est renoncer à nous-mêmes », *Le Monde* du 19 février 2015.